

De l'honneur et des épices. Les magistrats de la Chambre des comptes de Bretagne

Mathieu Pichard-Rivalan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/3750>

DOI : 10.4000/abpo.3750

ISBN : 978-2-7535-7411-3

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2017

Pagination : 203-205

ISBN : 978-2-7535-7409-0

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Mathieu Pichard-Rivalan, « *De l'honneur et des épices. Les magistrats de la Chambre des comptes de Bretagne* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 124-4 | 2017, mis en ligne le 20 décembre 2019, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/3750> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.3750>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

© Presses universitaires de Rennes

De l'honneur et des épices. Les magistrats de la Chambre des comptes de Bretagne

Mathieu Pichard-Rivalan

RÉFÉRENCE

LE PAGE, Dominique, *De l'honneur et des épices. Les magistrats de la Chambre des comptes de Bretagne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2016, 618 p.

- 1 Le livre de Dominique Le Page, issu de son mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, dévoile, vingt ans après sa thèse sur les Gens de Finance en Bretagne, ce que Robert Descimon appelle dans la préface une « analyse sociale multiplex » des magistrats de la Chambre des comptes de Nantes. Ceci pour dire que le cœur de l'ouvrage s'inscrit dans les problématiques fertiles et désormais classiques sur lesquelles repose l'analyse sociale de l'élite politique : on y découvre un nouveau « portrait de groupe » très précisément dessiné, celui des officiers d'une institution provinciale bretonne constituant ce que l'auteur appelle une « société d'offices », la charge elle-même (ou plutôt les charges) se trouvant souvent être le fondement de l'analyse et de la démonstration. Le volume de l'ouvrage est important (plus de 500 pages) au regard de courtes mais précieuses annexes incluant entre autres dix « informations de vie et mœurs », sources inédites au cœur d'importants développements de l'auteur. Il est rythmé par une série de riches portraits d'officiers, nantais, angevins mais aussi italiens ou espagnols, et à travers l'étude de leurs comportements sociaux, politiques et culturels, c'est le visage complexe de la Chambre sur le temps long qu'il nous est donné de voir.
- 2 Le premier chapitre fait œuvre de pédagogie en rappelant un cadre d'installation et un fonctionnement interne que les lecteurs familiers des recherches sur la Chambre de Nantes connaissent déjà, même si le champ chronologique est élargi à la seconde

modernité – élargissement pas si courant dans les études sur les Chambres de comptes et les cours souveraines en général. Le soin donné à la périodisation dans l'ouvrage et en conclusion est systématique et le découpage est révélateur des mécanismes de fermeture des institutions et de leur proximité/distance vis-à-vis du pouvoir central. La comparaison avec d'autres exemples régionaux de Chambres (Montpellier, Rouen, Dijon ou Lille) montre une institution participant comme ailleurs à la construction de l'État monarchique mais qui devient peu à peu un instrument d'autorégulation de la province, forte d'un esprit « régional » et susceptible d'initiatives déconnectées ici et là des impulsions du pouvoir royal. Ce chapitre introduit les notions de distinction sociale et professionnelle, essentielles dans l'ensemble de l'ouvrage, induites par le règlement Tambonneau (1557) qui organise le fonctionnement de la Chambre sur le modèle parisien, partagée entre les maîtres et les auditeurs, deux mondes séparés et souvent rivaux.

- 3 L'ouvrage de Dominique Le Page repose sur deux axes qui, combinés et indépendamment, constituent sans aucun doute son apport essentiel à la recherche : premièrement la question des offices, deuxièmement, l'analyse sur le temps long de l'origine géographique des officiers. Il livre d'abord une analyse fine de la constitution d'un « marché de l'office » autour de la Chambre des comptes, marché pour lequel il révèle l'importance du contrôle du roi mais aussi de quelques Grands jouant les intermédiaires sur les opérations de fixation des prix, de vente voire de location (pratique rare qui n'existe d'ailleurs pas à Paris). L'exemple de la cour nantaise confirme l'idée déjà avancée par les chercheurs d'une patrimonialisation progressive des charges à mesure que la vénalité progresse, ce qui les place durablement au cœur des stratégies des familles à partir du XVII^e siècle surtout, en particulier au moment des mariages. Dominique Le Page démontre comment la situation financière du personnel de la Chambre fut connectée à la conjoncture nationale, connaissant un âge d'or dans la seconde moitié du XVI^e siècle et dans la première moitié du XVII^e, avant que la fixation des prix par Colbert ne fasse baisser le taux de rémunération du capital investi dans les offices.
- 4 L'auteur fait sienne la méthode analytique consistant à circonscrire géographiquement les phénomènes décrits et c'est peut-être ceci qui forme la précieuse passerelle entre la question du marché des offices et celui de l'extraction des officiers. Pour le premier, il fait la démonstration, très convaincante, de l'autonomie de la vénalité nantaise avec un marché surtout local, alors que le marché parisien était déjà national au XVII^e siècle. De même, concernant les origines géographiques des magistrats, il confirme et étend l'idée d'un recrutement local servi par une solide base sociale nantaise. Les spécialistes des cours souveraines modernes apprécieront les conclusions de Dominique Le Page sur la spécificité des gens des comptes par rapport aux autres types d'officiers, parlementaires mais aussi présidiaux, du point de vue de l'extraction géographique (plus locale) mais aussi sur la question de l'office en général. De la même manière, il montre à travers l'étude de certains rituels politiques propres à l'institution comment la Chambre sacrifie petit à petit à la tentation du « repli nobiliaire » à partir du milieu du XVII^e siècle, affichant alors une prise de distance vis-à-vis des catégories bourgeoises municipales et du commerce en même temps que l'ancienneté de leur noblesse, comme le font certains parlementaires à la même époque. Fidèle au titre de son livre, il n'oublie pas de montrer que si les officiers de la Chambre venaient y chercher des épices, ils

visaient aussi la recherche d'un honneur. Ce faisant, il circonscrit l'histoire du groupe dans un espace géographique mais aussi dans un espace social et culturel.

- 5 Le jeu des échelles permet à Dominique Le Page d'apporter une contribution précieuse à la difficile question provinciale. La présentation, dans le chapitre III, d'une Chambre des comptes bénéficiant du bouclier protecteur des États de Bretagne, États que l'on voit négocier le remboursement des emprunts imposés aux officiers de la Chambre à partir des Guerres de religion, éviter la multiplication des charges ou intervenir pour que les gages soient payés plus rapidement dans une magnifique solidarité de classe, participe à l'idée forte, en particulier dans l'historiographie bretonne, des puissants mécanismes d'autonomie provinciale. On y croise notamment la question de la capitale provinciale et du processus d'inscription géographique et par réseaux de la Chambre dans la ville et la province (chapitre V). Dominique Le Page joue admirablement avec ces thèmes qu'il regroupe en conclusion sous l'expression de « patrimoine institutionnel provincial » pour désigner l'ensemble des acquis de la province bretonne et des corps progressivement constitués qui les font vivre.
- 6 L'ouvrage de Dominique Le Page consacre enfin l'importance récemment réévaluée de l'analyse des conflictualités politiques. Au XVII^e siècle surtout, dans le contexte compliqué des mariages d'Anne de Bretagne, de l'intégration du duché à la couronne, des guerres de Religion et de la Ligue, le lien est toujours établi entre les incessants conflits contre la monarchie, le parlement de Bretagne et les autres instances judiciaires destinées à protéger ses prérogatives ou étendre sa juridiction, et le maintien d'une institution qui, menacée de disparition en 1560, échappe à la crise de la Fronde et continue d'assurer à son personnel le bénéfice des offices qu'elle pourvoit (au prix d'une progressive fermeture sociologique et géographique) en même temps qu'elle demeure à travers les épreuves un puissant instrument administratif. C'est l'une des richesses fondamentales de ce portrait de groupe en mouvement, que d'affirmer l'intérêt de sa propre diachronie.